

OUTILS ET DEMARCHES POUR TROUVER DES TERRES AGRICOLES

Objectifs de la formation

Comprendre les problématiques et connaître le cadre juridique du foncier agricole, afin de définir une stratégie de recherche de terres pour son projet.

Pré-requis

aucun

Déroulé

JOURNEE 1

La recherche de foncier :

- Quels sont les différents moyens de chercher des terres agricoles ?
- Qu'est ce qui marche vraiment ?
- Quelle stratégie mettre en place dans mon projet ?

La location de terres agricoles :

- Rappels historiques sur le statut du fermage
- Connaître les baux : le bail à ferme, le métayage, les baux de longue durée, le bail environnemental, le bail petites parcelles
- Comment signer un bail : convaincre un propriétaire de faire un bail, calculer le montant du fermage et négocier les charges, rédiger le bail, faire un état des lieux entrée/sortie, enregistrer le bail
- Que faire en cas de conflit : le tribunal paritaire des baux ruraux
- Comment forcer la main à un propriétaire : la procédure terres incultes
- Les exceptions au bail à ferme : la convention de mise à disposition Safer, le prêt à usage ou commodat, la convention d'occupation précaire, le bail jardin d'agrément

JOURNEE 2

Le contrôle des structures

- A quoi sert le contrôle des structures ?
- Quand faut-il avoir une autorisation d'exploiter ?

L'achat de terres agricoles

- Comprendre le rôle de la Safer
- Trouver des références pour estimer la valeur des terres agricoles
- Les différentes étapes de l'achat
- Les bonnes questions à se poser avant d'acheter

Le fonctionnement de la Safer (intervention du directeur SAFER 84)

- Le rôle de la Safer et son organisation
- Le mécanisme des rétrocessions
- Les notifications et l'exercice du droit de préemption (avec ou sans révision de prix)
- Les différents interlocuteurs Safer : le conseiller du secteur, le délégué de la commission locale, le délégué du comité technique départemental

* En fin de formation, une attestation de formation sera remise à chaque stagiaire.

Dates, lieux et intervenants

21 févr 2019 84 953 Cavaillon
09:00 - 17:00 (7hrs)

28 févr 2019 84 953 Cavaillon
09:00 - 17:00 (7hrs)

Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Date de naissance _____

Intitulé de la formation : _____

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)

Date limite d'inscription 15/11/2018

Tarifs

Formation prise en charge pour les stagiaires éligibles VIVEA gratuit pour les agriculteurs/trices éligibles à Vivea et les candidats à l'installation. Autre public : nous contacter, devis à la demande

Plus de renseignements

Anna Schwietzke
anna.schwietzke@adear84.fr
ADEAR 84

Pique-nique à prévoir ou possibilité de déjeuner au restaurant du MIN (13€ le plat, menu complet à 19€)